



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle
Mardi 10 mars 2026, 18 h

PRÉSENTS :

Parents : Annie-Sara Lemieux McClure, Cédric Chabuel, Rémi Nadeau, Vivianne Maréchal,
Enseignants : Anne-Sophie Aubry, Virginie Dufour-Tucker, Sarah Proulx-Lamarre
Membres du personnel de soutien : Benoit Brière
Membres de la communauté : Caroline Gagnon de Je Passe Partout

Formant quorum sous la présidence de Vivianne Maréchal

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Claudine Baril – Direction
Vicky Maheu – Parente

MEMBRES ABSTENTS :

Parents : Amel Berkani, Ousmane Sidibe
Communauté : Laurent Néron des Loisirs St-Clément

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Mme Vivianne Maréchal déclare la séance ouverte. Il est 18h05.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Maréchal fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ QUE l'ordre du jour soit adopté.

Adopté à l'unanimité (01-CE-10/30/2026)

L'ordre du jour adopté se lit comme suit : `

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025
 - 3.1. Suivis au procès-verbal
 - 3.1.1. Ventilation des dons
 - 3.1.2. Projet d'embellissement de la cour d'école
 - 3.1.3. Écrans au service de garde

4. Parole au public
5. Projet éducatif
6. Points d'information
 - 6.1 Calendrier scolaire 2026-2027
 - 6.2 Activités organisées par les parents (art. 90 L.I.P)
 - 6.3 Changement d'indice IMSE
7. Points pour approbation
 - 7.1. Temps alloué pour les matières
 - 7.2. Contenus hors-programme
 - 7.3. Sorties scolaires
8. Point pour consultation
 - 8.1 Principes d'encadrement du coût des documents (art. 77.1 L.I.P.)
9. Suivi budgétaire
10. Points d'information
 - 10.1. Direction
 - 10.1.1 Photos scolaires
 - 10.1.2 Ateliers ÉduPop
 - 10.2. Personnel enseignant
 - 10.3. Personnel de soutien
 - 10.4. Membre de la communauté
 - 10.5. Service de garde
 - 10.6. Représentant du comité de parents
 - 10.7. OPP
11. Varia
12. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

IL EST PROPOSÉ QUE le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025 soit approuvé.

Approuvé à l'unanimité (02-CE-10/03/2026)

3.1 Suivis au procès-verbal

3.1.1. Ventilation des dons

Mme Baril revient sur les sommes résiduelles qui seront disponibles à la Fondation de la CSSSDM une fois le module payé. Deux projets sont actuellement en suspens, soit l'aménagement d'une classe extérieure ainsi que le projet de marquage dans la cour d'école. Pour ce dernier projet, des soumissions datées d'octobre 2025 ont été reçues, se situant dans une fourchette de 6 000 \$ à 11 000 \$.

Dans ce contexte, le Conseil s'interroge sur l'affectation optimale des fonds restants. Il est par ailleurs noté que le comité de la cour d'école a été dissous. Il est donc envisagé de mettre sur pied un nouveau comité chargé d'élaborer une proposition à soumettre au Conseil d'établissement. Ce comité devrait inclure des titulaires de différents niveaux scolaires. La question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du personnel enseignant afin d'en discuter plus largement.

3.1.2. Projet d'embellissement de la cour d'école

Discuté au point précédent.

3.1.3. Écrans au service de garde

Mme Baril informe qu'un rappel a été fait quant à l'utilisation limitée des écrans au service de garde, sauf exceptions (ex. : Just Dance lors de journées de pluie). Un suivi sera effectué auprès de l'équipe du Service de garde. Il est discuté d'inviter la responsable au Conseil d'établissement lors d'une prochaine rencontre.

4. PAROLE AU PUBLIC

Mme Maheu a pris la parole afin de soulever des préoccupations concernant les systèmes d'émulation reposant sur des mécanismes de récompenses et de punitions. Elle a mentionné que des formations pouvaient être offertes au personnel à ce sujet, mettant en lumière, selon plusieurs études, les impacts négatifs que ces approches pourraient avoir sur les enfants.

Il est précisé que cet enjeu ne relève pas directement du Conseil d'établissement; la préoccupation est néanmoins entendue et pourra faire l'objet d'une proposition dans un autre cadre. Il s'agit par ailleurs d'un élément de réflexion important, notamment en ce qui a trait aux enjeux d'humiliation.

5. PROJET ÉDUCATIF

Mme Aubry informe que, lors de la journée pédagogique du 18 février, une deuxième formation portant sur le travail collaboratif en mathématiques a été offerte. Celle-ci abordait notamment des stratégies visant à susciter l'engagement des élèves, telles que les causeries mathématiques, la résolution d'énigmes et divers types d'exercices. Une réflexion a également été menée sur les attitudes et comportements attendus en contexte de travail d'équipe, ainsi que sur les caractéristiques d'une collaboration efficace. Cet accompagnement, amorcé sur plusieurs années, semble apprécié du personnel administratif se poursuivra dans les prochaines années.

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 Calendrier scolaire 2026-2027

Mme Baril remet le document Calendrier scolaire 2026-2027 et en propose l'adoption.

6.2 Activités organisées par les parents (art. 90 L.I.P)

Mme Baril apporte des précisions, venues du CSSDM, à ce sujet. Elle rappelle que le Conseil d'établissement peut organiser des activités et que l'OPP peut également en proposer, à condition de passer par le Conseil d'établissement. Elle souligne qu'un membre du personnel de l'école, mandaté par la direction, doit être présent lors de tout événement et qu'une présence adulte est requise à l'entrée (et non un cône). Toute activité doit recevoir l'accord de la direction et faire l'objet d'une démarche de location de salle, notamment pour l'utilisation de la cour d'école, ce qui peut entraîner des coûts. Enfin, les enfants doivent être accompagnés par une personne adulte en tout temps.

6.3 Changement d'indice IMSE

Mme Baril informe que l'École connaîtra une légère diminution du niveau de défavorisation de l'établissement, ce qui pourrait se traduire par une réduction de certaines subventions au cours de la prochaine année. Des mesures d'atténuation seraient toutefois prévues, avec un maintien partiel du financement (75 % la première année, 50 % la deuxième, puis budget normal).

Ce changement aura des incidences sur certains budgets ainsi que sur les ratios dans les classes, qui seront augmentés. Il est rappelé que l'indice IMSE repose notamment sur des variables telles que le niveau de scolarité de la mère et l'occupation des parents au moment du recensement.

7. POINTS POUR APPROBATION

7.1 Temps alloué pour les matières

Mme Baril distribue le document sur la répartition des matières. Monsieur Nadeau propose son approbation.

Approuvé à l'unanimité (04-CE-10/03/2026)

7.2 Contenus hors-programme

Le document, complet, a été remis aux membres et présenté par Mme Baril. Monsieur Nadeau propose son approbation.

Approuvé à l'unanimité (05-CE-10/03/2026)

7.3 Sorties scolaires

Mme Baril présente une demande de sortie scolaire, dans le cadre du cours de CCQ, pour les élèves de 6^e année et de l'accueil du 3^e cycle. Les élèves participeront à une sortie à la Maison Théâtre le 8 avril 2026. Cette activité, financée par Jeunes publics, portera sur des valeurs telles que l'amour, la famille et les enjeux liés à l'immigration.

Approuvé à l'unanimité (06-CE-10/03/2026)

Monsieur Brière présente les coûts des sorties de fin d'année :

- Préscolaire et 1^{er} cycle : Une activité au centre de plein air Notre-Dame-de-Fatima nécessitera quatre autobus pour 3 555 \$ au total,
- 2^e cycle : La sortie à Funtropolis, également avec quatre autobus, est évaluée à 6 589 \$.
- 3^e cycle : une sortie à La Ronde est prévue le 18 juin, avec des frais estimés à 3 200 \$, les élèves pouvant apporter leur dîner ou disposer d'un montant fourni par les parents.

Le coût global des sorties s'élève à 13 344 \$, soit environ 60 \$ par élève.

Enfin, un projet de vélocamping est envisagé pour les élèves de 6^e année, incluant deux nuitées avec un encadrement de deux adultes pour un groupe de 13 élèves.

Approuvé à l'unanimité (07-CE-10/03/2026)

8. POINT POUR CONSULTATION

8.1 Principes d'encadrement du coût des documents (art. 77.1 L.I.P.)

Mme Baril informe que les coûts demandés aux parents varient d'un groupe à l'autre, pour aller jusqu'à 77\$. Pour l'an prochain, il est anticipé que les frais de photocopies pourraient augmenter, en raison d'une diminution budgétaire de 1 575 \$.

Une réflexion doit être envisagée quant aux montants maximaux à établir, à la pertinence des prix actuellement demandés ainsi qu'à l'équilibre à maintenir entre le matériel à se procurer et les cahiers d'exercices.

9. SUIVI BUDGÉTAIRE

Il est mentionné que des efforts importants ont été déployés par le Conseil d'établissement, dans les dernières années, pour l'organisation de formations destinées aux parents, bien que la participation soit demeurée limitée.

Concernant l'état des finances, un déficit de 4 051 \$ apparaissant à la page 3 ne suscite pas d'inquiétude à ce stade, des ajustements devant être apportés. Il est notamment prévu d'y intégrer le surplus du service de garde. À l'inverse, en cas de déficit de celui-ci, l'école devrait en assumer l'impact. Le surplus observé s'explique entre autres par une réduction des remplacements et des achats de matériel. Il est anticipé que la situation budgétaire sera équilibrée à la fin de l'année.

10. POINTS D'INFORMATION

10.1 Direction

10.1.1 Photos scolaires

En général, les parents ont été satisfaits des photos cette année. Le Conseil s'interroge sur la responsabilité du dossier des photos scolaires. L'un des critères retenus est la possibilité de paiement en ligne.

D'autres photographes ont été mentionnés. Il est convenu que la décision sera entérinée lors de la prochaine séance du Conseil d'établissement, en lien avec la compagnie *Mon petit passeport*.

10.1.2 Ateliers ÉduPop

Mme Baril propose d'organiser un atelier avec ÉduPop et de le financer avec le montant de 400 \$ du GREP du CSDM. Les thèmes proposés incluent notamment le passage au secondaire, l'aide aux devoirs, la sexualité, l'estime de soi et la gestion des écrans. Un sondage préalable a identifié des intérêts principaux pour le passage au secondaire, l'aide aux devoirs et la sexualité.

Le passage au secondaire semble un bon choix, la planification des dates (fin avril-début mai) se fera en collaboration avec le personnel enseignant du 3e cycle. Une communication ciblée sera envoyée.

10.2 Personnel enseignant

Rien à signaler

10.3 Personnel de soutien

Monsieur Brière présente plusieurs activités réalisées à l'École.

La collecte de la journée « Porte ton pyj » n'est pas encore comptabilisée officiellement, mais l'activité a été bien populaire. Un suivi par courriel permettra de confirmer les montants recueillis et remis à Opérations Enfants Soleil.

La vente de chocolat se poursuit également toutes les mallettes déjà distribuées et environ 800 \$ en dons provenant des parents.

Par ailleurs, en décembre, des cartes de Noël réalisées par les élèves de 3e et 6e années ont été distribuées dans des résidences pour aînés, en collaboration avec le Club Optimiste H-M. Un tirage a permis à six élèves de gagner un souper gratuit chez Jimmy, accompagné d'une carte cadeau d'un organisme du quartier.

Enfin, la comédie musicale Émilie Jolie mobilise une chorale, une vingtaine de danseurs et dix-huit comédiens, avec un fort engagement de l'équipe-école. Les pratiques débiteront le 14 avril, les mardis de 15 h 15 à 17 h, et une générale aura lieu le 13 mai (pédagogique), suivie d'une autre le 14 mai. La représentation est prévue le 19 mai en soirée pour les parents et le Conseil d'établissement, ou le 15 mai en matinée pour les élèves. L'entrée est gratuite, mais une contribution volontaire sera recueillie.

10.4 Membre de la communauté

Madame Gagnon de l'organisme Je Passe Partout (JPP) prend la parole pour souligner la qualité et la diversité des projets réalisés à SJBL avec les élèves.

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, JPP a mis en place plusieurs initiatives, notamment des activités de lecture, des débats sur la persévérance, des messages d'encouragement ainsi qu'une campagne de messages positifs diffusée en février auprès des parents des enfants recevant leurs services. Un camp pédagogique a également été offert durant la semaine de relâche pour les élèves de l'accueil, avec une approche ludique centrée sur le français.

La formation Hélice (Boscoville) est prévue en avril et mai, les jeudis soirs. Ce programme de soutien à la parentalité vise le développement des compétences parentales à travers huit ateliers sur huit semaines portant notamment sur la gestion des émotions, l'encadrement des écrans et les comportements. Les rencontres auront lieu sur l'heure du souper, avec repas et service de garde offerts.

Mme Gagnon annonce d'autres activités, dont la fête de la lecture à l'école Baril le 23 mai, comprenant spectacles, ateliers et distribution de livres gratuits. Un atelier sur l'anxiété chez les enfants sera également offert au printemps dans deux bibliothèques du quartier. À SJBL, des rencontres avec les parents des élèves suivis permettent de maintenir un lien étroit et positif.

Il est suggéré que ces informations puissent être diffusées dans le Grand Baptiste, sous réserve de transmission par Mme Caroline. Et ce qui concerne le financement des activités de JPP, il est précisé que l'école assume environ 8 à 10 % des coûts, le reste étant financé par divers partenaires externes. Bien que la majorité du financement provienne de l'extérieur, une attention est portée à l'impact potentiel des variations de l'indice de défavorisation. Il est également rappelé que des compressions ont déjà été observées dans certaines écoles cette année.

10.5 Service de garde

Aucun point.

10.6 Représentant du comité de parents

Mme Lemieux McClure s'inquiète des répercussions de la Loi 94 sur les bénévoles dans les écoles. Elle soulève aussi ses préoccupations sur les indices de défavorisation et leur impact pour le futur de l'École.

10.7 OPP

Aucun point.

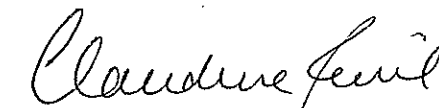
11. VARIA

Aucun point.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h.


Présidence


Direction